

## La santé au cœur de la lutte contre la pauvreté

Selon différentes évaluations, les Objectifs du millénaire pour le développement ne seront pas atteints à l'horizon 2015. Dans la foulée de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide publique au développement, de nombreux observateurs estiment que la santé des populations doit figurer en première ligne dans les priorités.

**Seydou Sarr**

Infosud

En matière de santé, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) portent sur la réduction de la mortalité infantile, la réduction de deux tiers, entre 1990 et 2015, du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, l'amélioration de la santé maternelle. Sur ce dernier point, l'objectif est de réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des mères et de rendre universel l'accès à la médecine reproductive à l'horizon 2015. Enfin, un enjeu majeur concerne la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et autres pathologies, avec comme cible principale, assurer, avant 2010, un accès au traitement contre le VIH/Sida à tous ceux qui en ont besoin. Mais pour atteindre ces objectifs, suffit-il d'améliorer les systèmes de santé ? Dans les pays en développement, beaucoup d'autres facteurs entrent en ligne de compte.

### Santé et pauvreté sont liées

Trois des huit objectifs à atteindre en 2015 ont un rapport étroit avec la santé, ce qui montre clairement l'importance de ce secteur dans le développement. Comme le souligne l'OMS, *«dans de nombreux pays, il sera impossible d'atteindre la réduction de 50% de la pauvreté monétaire sans prendre de mesures pour améliorer la santé de la population»*. L'éducation de base tient également une place prépondérante dans l'amélioration des conditions sanitaires. Tout comme la gestion des ressources naturelles et l'environnement. Comme le préconisent l'OMS et différents acteurs de la santé, les OMD en rapport avec la santé ne doivent pas être pris en considération séparément d'autres programmes de développement. Pour bien marquer cette relation de cause à effet entre santé et développement économique, l'OMS a mis en place une Commission des déterminants sociaux de la santé<sup>1</sup> composée d'experts dont les analyses mettent en évidence ce rapport entre santé et croissance économique.

### Combattre les inégalités et la pauvreté

Pour améliorer durablement la santé des populations dans le monde, surtout dans les pays en développement, il ne suffira pas de renforcer les systèmes de santé. Comme le stipule la plateforme belge Be-cause Health dans une note politique<sup>2</sup> à l'attention de la Direction générale de la Coopération au développement, *«la situation sanitaire mondiale ne pourra s'améliorer que si l'on prend en compte les déterminants socio-économiques ayant des effets majeurs sur la santé. Il faut voir dans ces déterminants l'expression des rapports inégaux de pouvoir, des injustices et des iniquités dans le monde. Nous mentionnons notamment l'environnement macro-économique, les infrastructures, les politiques industrielles (dans l'alimentation par exemple), l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, la*

---

<sup>1</sup> Voir par ailleurs en page XX.

<sup>2</sup> Be-cause Health, **«Investir dans la santé pour un meilleur bien-être»**. [www.be-causehealth.be](http://www.be-causehealth.be)

*dégradation de l'environnement, les conflits armés, l'urbanisation galopante et désordonnée, les migrations, les changements climatiques, les inégalités sociales». Et la plateforme d'insister sur l'importance de l'éducation de base, de l'accès à l'eau potable, à la nourriture, d'un logement décent. Selon l'analyse de Be-cause Health, les soins de santé font partie des moyens utiles de prévenir et de combattre la pauvreté. À l'inverse, «un revenu supérieur donne plus largement accès aux biens et services favorisant la santé comme une meilleure nutrition, une meilleure éducation, un accès à une eau saine et aux réseaux d'assainissement et, in fine, à un accès à des services de santé de qualité», souligne le rapport.*

## **Une aide plus efficace**

Dans ses recommandations, Be-cause Health note qu'il faut non seulement se pencher sur les actions de santé, mais aussi sur les systèmes de santé. Les rédacteurs de la note au ministre donnent l'exemple d'initiatives «qui se focalisent sur une ou quelques maladies, comme notamment le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et la malaria (GFATM)» et qui disposent de moyens considérables et obtiennent des résultats forts à court terme. Toujours selon la plateforme, «plusieurs analyses ont fait ressortir que l'obstacle majeur pour l'extension et la durabilité des résultats se situe au niveau du système de santé affaibli par du personnel mal payé et démotivé, un système de distribution de médicaments qui fait défaut, un manque de compétence, un réseau de structures de soins de santé déficient».

En ce qui concerne l'aide au développement en matière de santé, la plateforme Action for Global Health (AFGH), qui regroupe une quinzaine d'ONG, rappelle dans son rapport n°3 intitulé «Santé en crise»<sup>3</sup>, que «la santé est un droit fondamental et qu'elle contribue de manière directe à la réduction de la pauvreté, au développement social et à la croissance économique». Dans ses recommandations à l'attention de l'Europe et de ses États membres, AFGH insiste sur le fait que la nécessité d'agir n'a jamais été aussi grande et les possibilités de changement jamais aussi élevées. «Le soutien aux OMD relatifs à la santé est impératif» souligne la plateforme. AFGH constate avec inquiétude que «l'Europe ne réagit pas assez rapidement ni suffisamment pour soutenir financièrement les pays en développement et leur permettre d'atteindre les OMD se rapportant à la santé».

Revenant sur la Déclaration de Paris (2005) et les différents sommets qui ont suivi, portant sur l'efficacité de l'aide publique au développement, AFGH invite l'Europe et les bailleurs de fonds à «respecter les engagements financiers et renforcer l'efficacité de l'aide, en axant les efforts sur la santé des plus pauvres». Dans le domaine spécifique de la santé, l'aide au développement doit être mieux coordonnée, selon le principe de l'harmonisation et de l'alignement contenus dans la déclaration de Paris. De même, le principe de l'appropriation doit être pris en considération, afin de respecter les priorités nationales des pays bénéficiaires.

Selon le rapport de AFGH, les bailleurs de fonds ont prouvé leur capacité à réagir promptement et généreusement pour sauver leurs propres institutions financières et protéger leurs citoyens. Ils doivent à présent témoigner du même zèle envers les pays du Sud, où la crise économique va frapper le plus durement. Ils peuvent le faire. Ils doivent le faire.

<sup>3</sup>

La santé en crise, rapport n°3. Action for Global Health [www.actionforglobalhealth.eu](http://www.actionforglobalhealth.eu)

